

La Gazette des Comores

Paraît tous
les jours sauf
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

20^{ème} année - N° 3443 - Mardi 30 Juillet 2019 - Prix : 200 Fc

POLITIQUE

Comité Maore : "L'Accord cadre ne fait que renforcer les effets du Visa Balladur"

Le président de la République a regagné Moroni samedi dernier après une semaine à Paris sur invitation du président Macron. Et la question de l'île comorienne de Mayotte faisait partie des points abordés lors de cette visite. Le Comité Maoré estime que l'accord cadre signé entre les deux parties ne fait que renforcer les effets du Visa Balladur.



Bureau du Comité Maoré.

DROITS DE L'HOMME

Un collectif d'avocats saisit des institutions internationales

LIRE PAGE 3

Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

Prières aux heures officielles
Du 26 au 30 Juillet 2019

Lever du soleil:
06h 27mn
Coucher du soleil:
18h 00mn
Fajr : 05h 14mn
Dhouhr : 12h 17mn
Ansr : 15h 15mn
Maghrib: 18h 03mn
Incha: 19h 17mn



GESTION DES FONDS MARINS

25e session annuelle de l'Autorité internationale des fonds marins (ISA)

Du 15 au 26 juillet 2019 à Kingston, en Jamaïque s'est ouvert le Conseil de l'Autorité internationale des fonds marins (ISA) pour la deuxième partie de la 25e session annuelle. Le premier jour, le Conseil a abordé des questions d'organisation; discuté de la législation nationale relative aux activités dans la zone et a entendu le rapport sur la mise en œuvre de la décision du Conseil de 2018 relative au rapport de synthèse du président de la Commission juridique et technique.

Le Conseil a également entamé l'examen des éléments du projet de règlement relatif à l'exploitation des ressources minérales dans la zone, en mettant l'accent sur le modèle financier et les résultats du groupe de travail concerné, organisés avant l'ouverture du Conseil.

Au niveau des discussions, il y a eu l'approbation d'une demande concernant un plan de travail relatif à l'exploration de nodules polymétalliques par la Société pionnière des technologies de développement à Pékin, parrainée par la Chine dans l'océan Pacifique occidental, l'annonce de plusieurs ateliers prévus pour faciliter l'élaboration et l'examen des plans régionaux de



Délégués à la fin de la deuxième partie de la norme ISA-25.

gestion de l'environnement et aussi des discussions sur les résultats de la deuxième réunion du groupe de travail sur le modèle financier, y compris les options pour le mécanisme de paiement et les deux communications connexes du groupe des pays africains.

Parmi les temps forts, il y a eu un échange d'opinions divergentes sur la question de savoir si la Commission juridique et technique devrait continuer à examiner les projets de règles d'exploitation ou si le Conseil devrait décider des prochaines étapes. Des divergences d'opinion sur le rythme des négociations sont apparues, certaines délégations se déclarant frustrées par la lenteur du processus qui pousse la ligne d'arrivée plus loin dans le futur. Au dernier jour l'ISA a finalisé les délibérations sur l'ordre du jour de sa 25e

session, en adoptant un ensemble de directives pour le statut d'observateur des organisations non gouvernementales (ONG) auprès de l'Autorité.

Par ailleurs, de nombreux délégués ont salué l'adoption, soulignant que les directives adoptées étaient «modernes et adaptées à leurs objectifs». D'autres ont souligné que le processus était de nature évolutive et devait rester flexible pour prendre en compte les considérations futures, y compris une demande d'avis juridique sur l'existence ou non d'un conflit d'intérêts dans le cas où une demande de statut d'observateur est formulée par une personne accréditée dans une délégation en exercice. L'Assemblée a ensuite abordé la coopération avec d'autres organisations; décidé des dates de sa prochaine session; abordé d'autres

questions, notamment les modifications du statut du personnel.

Les temps forts de cette journée incluent l'adoption des directives pour le statut d'observateur des ONG auprès de l'ISA; et la signature d'un mémorandum d'accord entre l'Autorité et le Ministère chinois des ressources naturelles concernant la création d'un centre commun de formation et de recherche.

De nombreux délégués se sont déclarés satisfaits des résultats de la réunion et ont souligné le rôle crucial et les réalisations de l'Autorité. Ils ont également salué l'atmosphère cordiale dans laquelle se sont déroulées les négociations.

Mmagaza

Mwarangoma, une place pour les djinns dans le Hambu

L'endroit est un lieu de culte. Les gens s'y rendent pour solliciter l'appui des forces invisibles. Pour y converser avec le monde des djinns. Il y a ceux qui quémandent leur protection face aux mauvais coups de la vie, ceux qui demandent leur bénédiction pour un mariage ou encore ceux qui viennent là pour résoudre leurs problèmes de stérilité.

O

pvwa Mwarangoma[1] ou Marama Ngoma (les joueurs de tambours, rapport à la musique des rituels de possession) est un « endroit-culte ». Des personnes issues des quatre coins de l'archipel viennent s'y recueillir, chaque année, surtout avant la fin du ramadan. L'endroit se trouve en pleins champs (Bweni & Sangani), à l'Ouest de Singani, un village de la région du Hambu. Au creux d'une rivière à l'humeur changeante, selon les saisons. D'après Ali Msaïdie Tadjiri, il s'agit d'une place publique (bangwe), où les djinns, en présence de leur chef, se réunissaient, jadis, pour se leurs fêtes ou cérémonies rituelles. « On nous racontait que Singani était une cité de djinns », in-

dique notre interlocuteur, qui, dans sa jeunesse entendaient parler des sites où demeurerait tel ou tel autre djinn.

A l'entrée nord de Singani, par exemple, il y avait le badamier de Tumtum, au sud le manguier de Walori. Il y avait ces lieux connus sous le nom de pvo yitrandadju Kwambani ou de Pvo djufuni. Ali Msaïdie ajoute que les djinns étaient censés habiter entre la zone dite « du virage », située près de l'ancien garage de redressage de Singani, et le pont, en descendant vers les champs de Bweni, Mrodjuu, Djufuni, Sangani, Mizizeni et Mawundini. « Il arrivait que l'on aperçoive des gens », ressemblant à des personnes connues, mais qui n'étaient pas « ces personnes-là ». Un classique ! Les djinns sont connus pour leur capacité à se jouer des humains. A ces endroits, s'érigent nombre d'arbres associés au monde des djinns, dont les fameux Mri mudu, Mwantrani, Mvundze, et autres arbres à lianes. Certains se laissent parfois emporter par les eaux de la rivière, de temps à autres, mais pas les baobabs que les Anciens assimilent à des foyers pour ces créatures de l'autre monde.

Le lieu-dit Pvw Mwarangoma est assurément un lieu de prières pour les humains. La liste est longue des habitués. Ceux qui sont à la recherche de personnes disparues. Ceux qui œuvrent à la protection de leurs villages ou de leurs foyers. Ceux qui bénissent leurs mariages. Ceux qui combattent leur stérilité. A l'approche du mois de ramadan, ils arrivent, par nombre incalculable, de plusieurs localités, pour y quémander une forme de paix pour les leurs. Les djinns ont pour habitude de s'effacer du paysage durant ce mois sacré. Pour le bon fonctionnement de leurs rituels, ces femmes et ses hommes n'y viennent pas les mains vides, bien sûr. Des normes et des codes régissent les échanges entre le visible et l'invisible. Même la manière de s'habiller entre en jeu. Le rouge, le blanc, le bleu. Des couleurs singulières, charriant des senteurs rares. Lorsqu'ils sont dans la place, les djinns laissent s'échapper des odeurs autres que celles des humains.

Il y a aussi la nourriture, qui leur est offerte, qui dégage des odeurs spécifiques. Cette nourriture, selon notre in-

terlocuteur, est composée de banane, de manioc, de patate douce, d'igname et de toute sorte de grains, tels que le maïs ou les haricots. Originaire de Hetsa, Ali Yassin est un habitué des séances de possessions, maître en sciences occultes. Il insiste sur les offrandes de bananes mûres, de riz, de lait, de miel d'abeille, de canne à sucre, de cabris rouge (danga), de coqs rouges (kudume lande) et de pâtisserie comorienne (gudugudu, surtout). Les djinns ont bon goût ! La preuve que les djinns acceptent d'honorer la demande qui leur est, c'est lorsque la nourriture disparaît, parce que mangée par eux. Le lendemain, il ne reste plus rien, dans ce cas, à l'endroit de l'offrande. Les « demandeurs » doivent ensuite chanter et danser legala(ngoma ya madjini), durant trois à sept jours ou durant sept fois trois jours, selon les services demandés et les indications du maître, qui se nomme humblement mndrumwa, serviteur, ou hiri sha madjini, autrement dit « siège pour djinns ».

Source Muzdalifa House

POLITIQUE

Comité Maore : "L'Accord cadre ne fait que renforcer les effets du Visa Balladur "

Le président Azali Assoumani se trouvait à Paris depuis le 22 Juillet sur invitation du président Emmanuel Macron. Par cette occasion, un accord cadre a été signé entre les deux ministres des affaires étrangères à savoir Soeuf Mohamed Elamine et Jean Yves Le Drian. Et la question de l'île comorienne de Mayotte avait occupé une très grande place dans les discussions. Lutte contre « les trafics humains » et la mise en œuvre d'un plan de coopération franco-comorien pour la lutte contre les départs irréguliers d'embarcation vers Mayotte ont attiré l'attention des comoriens. Le Comité Maoré estime que la visite officielle du président Azali Assoumani à Paris a ouvert une nouvelle séquence de danse au bal masqué Franco-Comorien et que cette fois-ci, la musique a débuté

difficilement.

« L'utilisation de termes tels que « immigration clandestine » (en parlant de comoriens allant vers Mayotte), « trafics d'êtres humains » et surtout l'appellation « île d'origine » (au lieu d'un pays unique dont nous sommes tous originaires) nous laisse dire que cet épisode n'a pas connu une intervention adéquate des dirigeants comoriens et nous ne tarderons pas à connaître pourquoi », lit-on dans une déclaration du Comité Maoré. Le Comité Maoré montre qu'il n'est pas réfractaire au changement mais plutôt à l'idée de donner carte blanche au Visa Balladur de continuer à tuer de milliers de personnes. « L'accord-cadre signé ne fait que renforcer les effets du Visa Balladur », ajoute la déclaration, tout en montrant que l'accord ouvre la porte pour « la réintégration de la l'île

comorienne de Mayotte dans la COI et viole ainsi l'intégrité de notre territoire qui est un est indivisible. Mayotte faisant partie intégrante de l'Union des Comores »

Lors de la visite du président à Paris, la question de l'appartenance de Mayotte restait un point de "désaccord" entre la France et l'Union des Comores lors d'une conférence de presse avec son homologue comorien Azali Assoumani. Le Comité Maoré montre en retour qu'au terme de la rencontre entre les deux présidents, tous deux au posture bien à l'aise, les deux parties n'ont pas pu cacher leurs inquiétudes, celle de parler, devant les medias du monde, de l'île Comorienne de Mayotte au regard du droit international, d'une part, et de ce qui découle du document cadre signé quelques heures avant, d'autre part. «

Rien n'a changé ! Comme l'on pouvait s'y attendre, les annonces budgétaires se sont invitées à l'Elysée. Le président Macron comme tous ses prédécesseurs a fustigé des cadeaux à moquer, le délai de 3 ans sous conditions en est la parfaite illustration puisqu'il sait parfaitement irréalisable (...), poursuit-il. Dans leur déclaration, le Comité Maoré est d'avis que les conditions de la France sont plus qu'indécentes. Il fustige l'idée de laisser une place à l'île sœur de Maoré de siéger sur la scène politique régionale ou bien accueillir des radars à Anjouan pour contrôler des traversées d'une île à une autre par les français. Le Comité Maore lance un appel à toute la société civile pour se concerter et se prononcer en conséquence.

MY

DROITS DE L'HOMME

Un collectif d'avocats saisit des institutions internationales

Le collectif des avocats pour le rétablissement de l'Etat de droit aux Comores a déposé plainte dans les institutions juridiques internationales notamment la commission africaine des droits de l'homme et des peuples. Devant la presse, Moudjahid Abdoulbastoi, membre dudit collectif et avocat au barreau de Moroni a expliqué la volonté des cinq membres et avocats à vouloir inciter l'Etat comorien au respect des droits humains et du droit devant des hautes juridictions internationales.

Membre du collectif des avocats pour le rétablissement de l'Etat de droit aux Comores*, Me Moudjahid Abdoulbastoi s'est exprimé devant la presse dans la matinée de ce lundi sur la volonté du collectif de saisir différentes institutions internationales des droits de l'homme par rapport aux atteintes sur les droits humains et les libertés aux Comores. Avocat au barreau de Moroni, il affirme que cette procédure engagée par le collectif n'a qu'un seul objectif : « Inciter vers un retour à la démocratie et l'Etat de droit ». « Les Comores ont signé plusieurs chartes internationales des droits de l'homme parmi lesquelles la charte africaine des droits de l'homme et des peuples et qui est devenu un composant fondamental de notre constitution », explique l'avocat. Selon lui, cette dernière porte les engagements pris par l'Etat comorien portant sur le res-

pect des droits humains et des citoyens. « Aujourd'hui, nous estimons que ces droits ne sont pas respectés et pourtant ce sont des engagements de l'Etat », précise-t-il.

Moudjahid estime qu'il est nécessaire de saisir et d'annoncer au monde que les Comores sont en train de dépasser les limites imposées par les chartes tout en annonçant parallèlement que le collectif a engagé d'autres procédures et des enquêtes pour inciter le gouvernement comorien à fléchir sa position. Devant la presse, l'avocat signifie « Pour l'amour de la patrie et pour l'amour du droit, le collectif ne compte pas rester les bras croisés et que coûte que coûte, tout doit redevenir normal dans le respect du droit », martèle-t-il.

Revenant sur les procédures enga-

gées par le collectif et tous ces membres, le conférencier annonce qu'un recours en date du 03 juillet 2019 a été déposé auprès de la commission africaine des droits de l'homme. « Nous leur avons sollicité d'appeler les autorités comoriennes et de leur rappeler sur l'importance de respecter leurs engagements sur le respect des droits de l'homme notamment ce qui relève des violations graves de ces derniers mois plus précisément les jugements rendus par la cour de sureté de l'Etat », précise-t-il en affirmant que la plainte déposée auprès de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples a été reçue et qu'un accusé de réception leur a été signifié. Sur ce, il annonce que dans toute cette procédure, il ne s'agit pas de démarche politique mais de démarche ci-

toyenne engagée par des professionnels du droit qui œuvrent pour la restitution des libertés individuelles, des libertés publiques et le respect de la loi.

Parmi les reproches à l'encontre de l'Etat comorien faites par ce collectif figurent les gardes à vue abusives, la non-assistance d'un avocat pendant les interrogatoires, le non-respect des critères des procès équitables, ... etc. Ce dernier remet en cause le fondement légal de la cour de sureté de l'Etat tout en expliquant que cette dernière a été mise en place par une loi ordinaire de 1981. « Il y a eu une loi organique en 2005 pour réorganiser la justice comorienne qui a cité les cours habilitées à rendre un jugement et la cour de sureté de l'Etat n'y figure pas », conclut-il.

A.O Yazid



Me Moudjahid

** Le collectif des avocats pour le rétablissement de l'Etat de droit aux Comores est composé de cinq avocats dont Me Moudjahid Abdoulbastoi (barreau de Moroni), Me Enchouroi Kari (barreau de Lyon), Me Mihidhoir Ali (barreau de Saint-Denis à La Réunion), Me Said Mohamed Said Hassane (barreau de Paris) et Me Ben Ali Ahmed (barreau de Saint-Pierre à La Réunion), et est constitué depuis le référendum du 30 juillet 2018 pour dénoncer les violations graves des droits de l'homme en Union des Comores.*

LUTTE CONTRE LA ROUGEOLE

Les enfants ont encore trois jours pour se vacciner

La direction générale de la Santé a lancé dans l'île de Ngazidja depuis le 25 juillet dernier une vaste campagne de vaccination contre la rougeole. Cette campagne consiste à éviter aux enfants de 6 à 14 ans la flambée de rougeole dont on a déjà enregistré 188 000 cas. La coordinatrice Nourouhoudah appelle les parents à libérer leurs enfants pour se faire vacciner avant la date limite de la campagne prévue ce jeudi 31 juillet.

Depuis le 25 juillet dernier, une campagne de vaccination de masse contre la rougeole se déroule dans l'île de Ngazidja. Cette initiative lancée par la direction générale de la Santé à travers le ministère de la santé est appuyée financièrement à hauteur de 116 millions d'euros par l'Alliance Gavi dans le but de promouvoir le développement sanitaire dans le pays. La coor-

dinatrice nationale du programme élargie, Nourouhoudah montre que la campagne s'effectue passablement depuis le jeudi dernier. « La campagne a débuté dans la capitale mais il faut comprendre que nous ne vaccinons pas région par région. Car nos agents se trouvent dans les sept régions de l'île. Donc ils vaccinent village par village », précise-t-elle. Selon la coordinatrice, plusieurs villages ont été vaccinés sauf qu'il est difficile aujourd'hui de donner un nombre exact des enfants vaccinés. « Nos agents (des sages femmes et des infirmiers) se sont installés dans les régions de Ngazidja et ils m'envoient des données sous forme des SMS. Alors je crains que l'un d'eux fasse une erreur de chiffre. Ce qui fait que je ne peux pas donner des chiffres exacts pour l'instant », poursuit-elle.

Depuis le lancement de la campagne de vaccination, tout se déroule sans contrainte. « Nous sommes au



cinquième jour de la campagne et nos agents n'ont rien dit concernant d'éventuelles difficultés. Sauf que des mères qui empêchent leurs enfants de se faire vacciner. Si je devais donner un conseil, il faut que les parents laissent leurs enfants faire la vaccination car il s'agit d'une urgence de santé publique », a-t-elle martelé. Elle ajoute que « la rougeole peut contaminer

l'enfant vacciné si son organisme est faible. Donc cela ne peut être évitable que lorsque tous les enfants ont été vaccinés ». La campagne de vaccination prendra fin le jeudi 31 prochain et si un enfant n'a pas été vacciné, il peut venir réclamer et il aura sa dose.

Kamal Gamal

Dar-Es-Salaam → Moroni



50 kg !

AB Aviation

www.flyabaviation.com

SANTÉ PUBLIQUE

Un 2e centre de santé inauguré à Itsinkoudi Oichili

Le village d'Itsinkoudi Oichili inaugure son 2e centre de santé financé entièrement et totalement par sa diaspora à hauteur de 41 millions de nos francs. La cérémonie inaugurale a eu lieu dimanche dernier en présence du gouverneur de l'île de Ngazidja et du représentant de l'OMS aux Comores.

Dimanche dernier était presque une journée exceptionnelle et riche en couleur pour la localité d'Itsinkoudi, dans la région d'Oicilihi. Le village inaugure son 2e centre de santé dont le financement provient de la diaspora d'Itsinkoudi basée en France regroupée au sein de l'Association de la Commune d'Itsinkoudi en France (ACIF) à hauteur de 41 millions. Le centre abritera des services comme la pédiatrie, la gynécologie, la radiologie et des consultations spécialisées se feront sur place. « Notre objectif est d'améliorer l'offre de soins pour toutes les couches sociales de la sous-région de Oichili ya Mboini dans plusieurs domaines », informe Dr Mohamed Bakry Abdillah qui parle au nom de la diaspora.



Inauguration Centre de santé Itsinkoudi.

D'après lui, le centre de santé d'Itsinkoudi va permettre aujourd'hui de garantir à tous les patients de cette commune de Oichili ya Mboini un meilleur accès aux soins, en renforçant la coopération entre les hôpitaux de GTE, M'béni, Itsandzeni et El-Maarouf, autour d'un projet médical partagé. « Cet hôpital de Oichili ya Mboini se positionne comme une référence dans le système de santé par la qualité de son plateau technique avec

des équipements médicaux de dernière génération », poursuit-il.

Au nom du village d'Itsinkoudi, Ahmed Mohamed, ancien maire d'Oichili Ya Mboini tient à remercier les efforts de la diaspora. « Itsinkoudi possède dès 1956, un centre de santé. À cette époque, il n'était qu'un dispensaire avant l'arrivée d'une maternité en 1980. Et aujourd'hui, notre diaspora vient de l'élargir cette infrastructure. C'est une bonne chose pour

nous et pour le pays », rappelle-t-il. Pour la gouverneur de l'île de Ngazidja, qui au passage loue les efforts de la diaspora, encourage la décentralisation des postes de santé. D'après elle, « il s'agit d'une vraie politique de rapprochement de la population en matière de santé ».

Ibnou M. Abdou

La Gazette des Comores

Directeur général

Said Omar Allaoui

Directeur de la publication

Elhad Said Omar

Rédacteur en chef

Mohamed Youssouf

Rédaction

A. Mmagaza

M.I.M Abdou

A.O. Yazid

Faïza Soule Youssouf

Binti Mhadjou

Nassuf Ben Amad

Kamal Gamal Abdou

Chronique Sportive

B.M. Gondet

Mise en page

Abdouchakour Aladi Nourou

Responsable commercial

Mariama Mhoma

Documentation archiviste

Photographe / Site Web

Mohamed Said Hassane

Impression

Graphica Imprimerie

www.lagazettedescomores.com

Tel: 773 91 21/ 322 76 45

LAFARGE Un Agent Logistique et Assistant commercial H/F:

Le groupe LafargeHolcim recherche un « **Agent Logistique et Assistant Commercial** » pour le Terminal de ciment de Moroni.

Poste basé aux Comores.

Vos missions

Agent Logistique:

- Prendre connaissance des différents documents nécessaires de tous les camions
- Assurer la validité de tous les documents
- Réceptionner toutes les commandes
- Préparer les bons de chargement
- Etablir les bons de livraison sur Odoo
- Assurer l'achat des billets et les réservations d'hôtel
- Réceptionner tous les courriers et les envoyer aux responsables

Assistant Commercial :

- Accueil clientèles
- Réceptionner tous les documents nécessaires des clients

- Encaisser toutes les commandes
- Participer et aider à l'organisation des événements commerciaux

Votre profil

- Diplôme requis: Licence ou Master en gestion, commerce, ou logistique
- 5 ans d'expériences dans le domaine logistique ou commercial
- Maîtrise des outils informatiques (dont le logiciel Odoo)
- Maîtrise des langues étrangères (français et anglais)
- Bonne capacité organisationnelle et méthodologique
- Esprit de rigueur et d'initiative
- Excellentes capacités relationnelles

Merci d'envoyer votre candidature **au plus-tard le 31 juillet 2019** à assurati.omar@lafargeholcim.com

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plus de 30 milles participants
de 162 pays

"L'Autorité Générale de Divertissement " Annonce un taux de participation qualitatif à ses compétitions religieuses et prolonge la période d'application

Arabie Saoudite, Riyad, le 27 juillet 2019 :L' Autorité Générale de Divertissement a annoncé le prolongement de la période d'application aux concours de la récitation de Saint Coran et de l'Adhan, jusqu'au 18 août 2019, au lieu de la date antérieure du 22 juillet.

L'Autorité, en prolongeant la période d'enregistrement, cherche à contenir le grand nombre de personnes et le fort flux d'inscription aux deux compétitions du monde entier. Les deux concours lancés par le président du conseil d'administration Turkibin Abdul Mohsen Al-Cheikh, au début de cette année, témoignent d'une forte participation, en effet le nombre de participants jusqu'aujourd'hui, Mardi 23 juillet, est de 30 milles personnes.

Le gagnant de la première place du Concours du Saint Coran recevra un prix de 5 millions de riyals, tandis que le gagnant de la première place du concours d'Adhan recevra un prix de deux millions de riyals.

Pour s'inscrire aux compétitions ou en savoir plus, rendez- vous sur :<https://quranathanaawards.com>

Fin

À propos de L'Autorité Générale de Divertissement

L'Autorité générale de divertissement a été créée conformément à la Vision 2030 du Royaume de l'Arabie Saoudite pour organiser et développer le secteur du divertissement dans le Royaume et fournir des options et des opportunités de divertissement à tous les segments de la société et dans toutes les régions du Royaume pour enrichir leur qualité de vie. L'Autorité vise aussi à stimuler le rôle du secteur privé dans la construction et le développement d'activités de divertissement

L'Autorité contribue ainsi à soutenir l'économie du Royaume en contribuant à la diversification de ses ressources, à augmenter le produit intérieur brut, au soutien des petites et moyennes entreprises et à accroître la part des investissements étrangers directs dans le secteur du divertissement.

Logo of the Saudi General Entertainment Authority (SAGDA) and the Ministry of Culture (MOC).

Une invitation à tous les musulmans du monde à participer et gagner un prix total de **12,000,000 SR**

Les objectifs du Concours

- Enrichir l'expérience islamique
- Encourager les jeunes
- Découvrir les meilleures voix
- Introduire la notion de tolérance en Islam au monde

Les prix

مسابقة أذان Adhan Competition		مسابقة آيول تلاوة القرآن Quran Recitation Competition	
1 ^{er}	2,000,000 Riyals saoudiens	1 ^{er}	5,000,000 Riyals saoudiens
2 ^e	1,000,000 Riyals saoudiens	2 ^e	2,000,000 Riyals saoudiens
3 ^e	500,000 Riyals saoudiens	3 ^e	1,000,000 Riyals saoudiens
4 ^e	250,000 Riyals saoudiens	4 ^e	500,000 Riyals saoudiens

Date limite de soumission 18 août 2019
Pour vous inscrire

QuranAthanAwards.com

FOOTBALL : COMPÉTITION DE L'UFAFA 2019 AU MAROC

Finalemment, c'est Fomboni club qui représentera les Comores

Le tirage au sort des tours préliminaires, comptant pour le championnat arabe des clubs, baptisé Uafa (Union des Associations du Football arabe), a donné les résultats suivants : Algérie (Saoura club), Comores (Fomboni club), Djibouti et Tunisie (Bizertin club) dans le groupe (B). Au lieu de Volcan club de Moroni, la Fédération de Football des Comores sera représentée par Fomboni club de Moili au Maroc.

Rappelons que jusqu'à la saison 2017, la Fédération de Football des Comores se faisait représenter à la compétition de l'Uafa par le vainqueur national de la Coupe des Comores. Interpellée il y a environ trois ans par les organisateurs sur la na-

ture et l'authenticité de la compétition « championnat, mais non Coupe », la Fédération de Football des Comores n'a décidé de revoir sa politique de représentation qu'en janvier 2019 en assemblée générale. La loi n'étant pas rétroactive, c'est donc Fomboni club de Moili (champion national des Comores 2019) qui prendra part à la compétition de l'Uafa à la place de Volcan club de Moroni de Ngazidja (leader national, saison 2018), désigné auparavant.

Contrairement aux éditions prétendantes, où Comores, Djibouti et Somalie devaient s'entre-tuer en mini-tournois éliminatoires, cette saison, la compétition a été rénovée. Le champion des Comores débute directement avec 32 équipes toutes impliquées dans les deux tours : aller 1er tour (20/21 au 27/28 août), et manche

retour du 21 au 23 septembre 2019. Mais, un problème de créneau embarrasse la Fédération de Football des Comores. Les Mohéliens doivent faire un choix entre la Ligue des Champions d'Afrique et le championnat arabe des Clubs. « Au titre de Champions League, phase aller, le 11 août prochain à Moroni, Fomboni club affronte le leader des Seychelles. Et le retour à Mahe, entre le 22 et le 24 août 2019 », révèle Faysoil Moussa, chargé de communication de la Ffc.

Effectivement, le 1er tour de la 1ère manche est prévu (20/21 au 27/28 août), et manche retour du 21 au 23 septembre 2019. Or, le 22 août prochain, à Tanger, Fomboni club doit affronter le leader algérien, et le 25 du même mois, le champion de Djibouti.

La particularité de la compétition

de l'Uafa, tout est pris en charge par les organisateurs. En clair, Fomboni club de la Ligue de Ligue de l'île de Djumbe Fatima, qualifié au 1er tour, empochera 20.000 dollars pour la participation à ce prestigieux rendez-vous footballistique du football arabe : voir encadré. Sachant que, choisir c'est perdre, les Mohéliens doivent opter pour le moindre mal.

Bm Gondet

Les primes en dollars américains

- Vainqueur : 6 000 000 \$
- Vice-champion : 2 500 000 \$
- Demi-finalistes : 500 000 \$
- Quart de finalistes : 200 000 \$
- Deuxième tour : 50 000 \$
- Premier tour : 20 000 \$

FOOTBALL FÉMININ : COSAFA CUP EN AFRIQUE DU SUD

Les Cœlacanthes féminines éviteront la petite porte ?

Cette année, l'Afrique du sud anime le Cosafa Cup (31 juillet au 11 août 2019). Absentes après six éditions, les footballeuses comoriennes vont livrer une 1ère expérience à ce prestigieux rendez-vous. Elles s'acclimatent déjà à Port Elizabeth : les expatriées depuis lundi 29 juillet dernier, et le 2e groupe, aujourd'hui. La présence des douze « Je Vienne », venues en renfort, évitera-t-elle aux Cœlacanthes féminines la porte de sortie, prématurément ? « En peu de temps, on a pu former un groupe soudé et solidaire. Nous sommes sereines », apaise Nadia, coach assistant.

Pour rappel, la Coupe du Council of Southern Africa Football Associations (Cosafa Cup) = Association des Fédérations du Football de l'Afrique australe est une compétition, tenue annuellement, entre les sélections nationales du continent, zone australe. Enfin, l'édition 2019 de Cosafa Cup dames (Women's Cup) verra enfin la présence des footballeuses comoriennes, après six éditions d'absence. Pour bien raviver ses ambitions dans cette participation expérimentale, la Fédération de Football des Comores a pris l'initiative audacieuse de renforcer les Cœlacanthes féminines : « L'effectif est limité à 20 joueuses. Un renfort de qualité de douze expatriées

a été opéré. Elles évoluent en D3 et D2. L'équipe, soudée et solidaire, regorge des éléments de bon niveau » rapporte Nadia Mouride, assistante de l'entraîneur Chojudjay.

Ces vaillantes ambassadrices de l'Archipel doivent se faire confiance, mettre au service du collectif leur talent individuel, et faire preuve de ténacité pour atteindre le pallier rêvé. L'humiliant score (13-0) encaissé à Mitsamiouli en mai 2014 face à des Banyana Banyana (Sud-africaines), aguerries et conquérantes, à l'occasion des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations féminine, doit être oublié. « Je suis fière de représenter une 2e fois la nation [la 1ère fois, c'était en Guinée Équatoriale, ndlr]. Nous gardons un vif espoir. Nous attendons avec impatience la compétition. La probabilité d'aller plus loin est forte. L'attristant score (13-0) encaissé face aux Sud-africaines il y a 4 ans ne nous impressionne pas. Notre équipe a été largement remaniée. Nous restons soudées quelle que soit la tempête des circonstances », explique la joueuse de la diaspora, originaire de Mkazi, Rabou Ali Rabouanta, de l'équipe Fc Saint Pourçain, banlieusard parisien. Ambassadrices, bon séjour et bonne chance.

Bm Gondet



Coach Nadia à droite et en compagnie de la Je Vienne Rabou à gauche

Communiqué

La famille Djumbé Msirintsini, Djumbé Shashanyongo, Nichad Abbas Djoussouf, Abbas Maabad Djoussouf, Karim Mohamed Soilih et Rahal Mouzaïr Abdallah ont la douleur d'annoncer le décès de Kamal Maabad Djoussouf, à l'âge de 48 ans dans la nuit du jeudi 26 juillet 2019 à Moroni. Les obsèques ont eu lieu le vendredi 27 juillet.

La famille du regretté tient à remercier toutes celles et tous ceux qui ont partagé avec elle ces douloureuses circonstances.

Que Dieu l'agrée dans son paradis éternel.

**Pour être informé,
je lis la Gazette chaque jour**




مسابقات القرآن والأذان
Quran and Athan Awards

الهيئة العامة للترفيه
General Entertainment Authority

دعوة للمسلمين في أنحاء العالم للمشاركة والفوز بجوائز مجموعها
12,000,000
ريال سعودي

أهداف المسابقة



تعريف العالم
بسماحة الإسلام



اكتشاف
أعدب الأصوات



تشجيع الشباب
والتأشئين



تجربة إسلامية
ثرية

الجوائز



مسابقة آذان القرآن
Athan Competition



مسابقة آذان القرآن
Quran Recitation Competition

 1,000,000 ريال سعودي	 2,000,000 ريال سعودي	 2,000,000 ريال سعودي	 5,000,000 ريال سعودي
 250,000 ريال سعودي	 500,000 ريال سعودي	 500,000 ريال سعودي	 1,000,000 ريال سعودي

الشركاء




آخر موعد للتقديم 18 أغسطس 2019
للتسجيل
QuranAthanAwards.com



الهيئة العامة للترفيه
General Entertainment Authority

خبر صحفي

يتخطى 30 ألف مشارك من 162 دولة "هيئة الترفيه السعودية" تعلن عن إقبال نوعي على مسابقاتها الدينية وتمدد فترة التقديم

المملكة العربية السعودية، الرياض، 27 يوليو 2019: أعلنت الهيئة العامة للترفيه لكل الراغبين في التسجيل بمسابقتي تلاوة القرآن الكريم ورفع الأذان، عن تمديد فترة التسجيل فيهما إلى تاريخ 18 أغسطس 2019، عوضاً عن التاريخ المحدد مسبقاً في 22 يوليو.

وتسعى الهيئة من خلال تمديد فترة التسجيل، إلى احتواء الأعداد الكبيرة والتسجيل الكثيف في المسابقتين من مختلف دول العالم. حيث شهدت المسابقتين اللتين أطلقتهما معالي رئيس مجلس إدارة الهيئة الأستاذ تركي بن عبدالمحسن آل الشيخ مطلع العام الجاري إقبالاً كبيراً، حيث بلغ عدد المشاركين حتى يوم (الثلاثاء) 23 يوليو 30 ألف مشارك.

يذكر أن الفائز بالمركز الأول لمسابقة القرآن الكريم سيحصل على جائزة بقيمة 5 ملايين ريال، في حين سيحصل الفائز بالمركز الأول لمسابقة رفع الأذان جائزة قيمتها مليوني ريال.

ويمكن للراغبين في التسجيل في المسابقتين زيارة الموقع الإلكتروني والحصول على مزيد من المعلومات حول شروط الاشتراك من خلال الدخول على الرابط التالي:
[/com.quranathanawards//:https](https://com.quranathanawards/)

انتهى

نبذة عن هيئة الترفيه

تأسست الهيئة العامة للترفيه تماشياً مع رؤية المملكة 2030 لتقوم على تنظيم قطاع الترفيه في المملكة وتميمته وتوفير الخيارات والفرص الترفيهية لشرائح المجتمع كافة وفي كل مناطق المملكة لإثراء الحياة ورسم البهجة. كذلك لتقوم على تحفيز دور القطاع الخاص في بناء نشاطات الترفيه وتنميتها.

وتدعم هيئة الترفيه الاقتصاد في المملكة من خلال المساهمة في تنوع مصادره والمساهمة في رفع الناتج المحلي الاجمالي، إضافة إلى دعم المنشآت الصغيرة والمتوسطة ورفع نسبة الاستثمارات الأجنبية المباشرة في قطاع الترفيه.